

Bon No: 001254637	1ere Gachée: 10:37 (1) Quantité: 2.00 m3	Date: 02/03/2026 référence commande(2): 0327259055	Zone: SOUS CENTRALI			
client: 2PAYER chantier: 2PAYER2	BARY MATERIAUX PARTICULIER	RD 50 LES BRUILLES NORD 59278 Escoutpont	Véhicule: 107 LUI - MEME	CLIENT CLIENT		
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle	DECHARGEMENT debut fin	DEPART chantier	RETOUR centrale	ATTENTE 00:00		
10:36				température: TEMPERATURE : 13 vitesse du vent: validité:		
code Béton	désignation(6)(8)	certification	classe d'exposition(3)	Classe Chlorure	consistance(7)	Dmax
GRAVE TRAITE			XO	0.40	S 1	0/20
ciment(type et classe)		Additions(type)	dosage(C+Ka)(5)	Résistance caractéristique(4)		
CEM III/A42.5 N CE CP1 NF			0			
appellation commerciale GRAVE TRAITE						
Propriétés particulières spécifiées						
SERVICES		ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE		
CONTRIB ENVIRONNEMENTALE CONTRIB CARBONNE REP				NOM: signature du client:		
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:		signature:				

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en œuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe XO ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cylindres.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN